



Invitation aux médias

AVOCATS SANS FRONTIÈRES DÉVOILE L'ARGUMENTAIRE JURIDIQUE EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DE RAÏF BADAWI

Montréal, le 3 novembre 2015 - À quelques heures de l'annonce d'un nouveau gouvernement fédéral et de la nomination d'un nouveau ou d'une nouvelle ministre des Affaires étrangères, Avocats sans frontières Canada (ASFC) invite les représentants des médias à une conférence de presse afin de présenter le mémoire en faveur de la libération de monsieur Raïf Badawi.

Ce mémoire a été préparé par ASFC en collaboration avec le Barreau du Québec, le cabinet d'avocats Lavery et des experts reconnus dans le domaine des droits humains et du droit islamique.

Me Pascal Paradis, directeur général d'ASFC, expliquera les conclusions du mémoire quant aux violations des droits de monsieur Badawi par l'Arabie saoudite (droit saoudien et droit international). Il décrira les démarches auprès des autorités saoudiennes et de diverses instances internationales et régionales, et évoquera les prochaines initiatives à destination du gouvernement canadien et de la communauté internationale.

L'épouse de M. Badawi, **Mme Ensaf Haidar**, sera présente à l'occasion de cette conférence de presse pour répondre aux questions, de même que le directeur du Service de recherche et législation du Barreau du Québec, **Me Marc Sauvé**.

Sujet : **Dévoilement du mémoire en faveur de la libération de Raïf Badawi**

Date : Mardi 3 novembre 2015

Heure : 10h00

Endroit : Centre St-Pierre
Salle 303 - Marguerite-Bourgeois
1212, rue Panet
Montréal, QC, H2L 2Y7

POUR ENTREVUES ET INFORMATIONS :

Camille Gagné-Raynauld
Agente de programme, logistique et communications ASFC
514.701.8134 cellulaire
418.907.2607 siège d'ASFC
communications@asfcanada.ca
camille.gagneraynauld@asfcanda.ca